Enquête de satisfaction sur le salage des voies de circulation : contribuez à l'amélioration de nos services municipaux !

Enquête de satisfaction sur le salage des voies de circulation : contribuez à l'amélioration de nos services municipaux !

Notre ville a connu un important épisode de neige et verglas ces dernières semaines.
Nos équipes municipales ont été mobilisées pour garantir la sécurité et le confort des automobilistes et des piétons, en procédant au salage des rues et des trottoirs.
Dans le cadre de l'amélioration des services de la ville, nous lançons une enquête de satisfaction sur le salage des voies de circulation afin d'identifier les points d'amélioration.

Attention : toutes les voies de circulation ne relèvent pas de la responsabilité de la ville. Voici la répartition :

- L'Etat pour les axes nationaux (Nationales, autoroutes)
- Le département pour les routes à forte circulation :
    - Boulevard Martin Luther King (D23)
    - D912 (Longeant la base de loisir)
- La communauté d'agglomération pour les voies utilisées par les bus.
- La ville pour les autres voies desservants notamment les quartiers résidentiels et pavillonnaires, les écoles et les équipements municipaux.
- Les bailleurs ou syndic de copropriété pour les voies au sein des résidences. **Sur une échelle de 1 à 5, êtes-vous satisfait du salage pour les voies et les espaces relevant...**

Enquête de satisfaction sur le salage des voies de circulation : contribuez à l'amélioration de nos services municipaux !

Connectez-vous à Google pour enregistrer votre progression.
En savoir plus

* Indique une question obligatoire

Notre ville a connu un important épisode de neige et verglas ces dernières semaines.
Nos équipes municipales ont été mobilisées pour garantir la sécurité et le confort des automobilistes et des piétons, en procédant au salage des rues et des trottoirs.
Dans le cadre de l'amélioration des services de la ville, nous lançons une enquête de satisfaction sur le salage des voies de circulation afin d'identifier les points d'amélioration.

Attention : toutes les voies de circulation ne relèvent pas de la responsabilité de la ville. Voici la répartition :

- L'Etat pour les axes nationaux (Nationales, autoroutes)
- Le département pour les routes à forte circulation :
  - Boulevard Martin Luther King (D23)
  - D912 (Longeant la base de loisir)
- La communauté d'agglomération pour les voies utilisées par les bus.
- La ville pour les autres voies desservants notamment les quartiers résidentiels et pavillonnaires, les écoles et les équipements municipaux.
- Les bailleurs ou syndic de copropriété pour les voies au sein des résidences.

Sur une échelle de 1 à 5, êtes-vous satisfait du salage pour les voies et les espaces relevant...

De votre bailleur (le cas échéant)

Si vous résidez dans un logement social

	1	2	3	4	5	
Mécontent	○	○	○	○	○	Très satisfait

Le cas échéant : Nom de votre bailleur

Votre réponse

De la ville (quartiers résidentiels et pavillonnaires, écoles et équipements municipaux) *

	1	2	3	4	5	
Mécontent	○	○	○	○	○	Très satisfait

De la communauté d'agglomération (voies utilisées par les bus) *

	1	2	3	4	5	
Mécontent	○	○	○	○	○	Très satisfait

Du département (D23 et D912) *

	1	2	3	4	5	
Mécontent	○	○	○	○	○	Très satisfait

De l'État (routes nationales et autoroutes) *

	1	2	3	4	5	
Mécontent	○	○	○	○	○	Très satisfait

Quels sont d'après vous les points de satisfaction ?

Votre réponse

Quels sont d'après vous les améliorations à apporter ?

Votre réponse

Nom

Votre réponse

Prénom

Votre réponse

Adresse

Votre réponse

Numéro de téléphone

Votre réponse